



## Conseil économique et social

Distr. générale  
18 octobre 2011  
Français  
Original : anglais

### Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2012

30 janvier-8 février 2012 et 17 février 2012

### Rapports quadriennaux pour la période 2007-2010 d'organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général en application de la résolution 1996/31 du Conseil

#### Note du Secrétaire général

### Table des matières

|                                                                                   | <i>Page</i> |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| 1. Confédération syndicale internationale . . . . .                               | 2           |
| 2. Temple of Understanding . . . . .                                              | 3           |
| 3. Institut du tiers monde . . . . .                                              | 5           |
| 4. Transparency International . . . . .                                           | 8           |
| 5. Tribal Link Foundation . . . . .                                               | 10          |
| 6. Trickle Up Program . . . . .                                                   | 11          |
| 7. UNIFEM Australie . . . . .                                                     | 13          |
| 8. Union internationale des avocats . . . . .                                     | 14          |
| 9. Union des associations internationales . . . . .                               | 17          |
| 10. Union de l'industrie électrique . . . . .                                     | 18          |
| 11. Cité et gouvernements locaux . . . . .                                        | 19          |
| 12. Association de Russie pour les Nations Unies . . . . .                        | 20          |
| 13. United States Burn Support Organization . . . . .                             | 21          |
| 14. Comité des États-Unis pour UNIFEM . . . . .                                   | 23          |
| 15. Vali-Asr Rehabilitation Foundation for Disabled Children and Adults . . . . . | 24          |



## **1. Confédération syndicale internationale**

### **Statut consultatif général octroyé en 2007**

#### **Introduction**

La Confédération syndicale internationale est une organisation qui regroupe les syndicats au niveau mondial et représente les intérêts des travailleurs du monde entier. Elle comprend 305 organisations nationales affiliées dans 151 pays et territoires et représente 175 millions de travailleurs, dont 40 % de femmes.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

La Confédération plaide au niveau international pour la défense des droits de l'homme et des droits syndicaux et pour des conditions de travail et de vie décentes pour tous dans un monde viable, reposant sur des politiques génératrices de paix, stabilité sociale et justice socioéconomique.

#### **Changements à signaler**

Il n'y a eu aucun changement notable.

#### **Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies**

Dans sa charte constitutive de 2006, la Confédération exprime un soutien sans faille aux principes et au rôle de l'Organisation des Nations Unies, à sa légitimité unique et à l'autorité dont elle jouit en tant que garante de la paix, de la sécurité et du développement, suscitant le respect et l'adhésion de toute la communauté internationale. La Confédération participe aux travaux des Nations Unies dans le domaine social et économique, ainsi que dans le domaine du développement, et s'implique dans les campagnes de mobilisation avec les États Membres pour que les préoccupations des syndicats trouvent un écho juste dans l'élaboration des politiques publiques.

#### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Pendant la période 2017-2010, la Confédération a joué un rôle actif lors des sessions des commissions techniques du Conseil économique et social, à savoir les quarante-sixième, quarante-septième et quarante-huitième sessions de la Commission du développement social, au cours desquelles elle a fait des déclarations, pris part aux rencontres préparatoires de la société civile et fait du lobbying pour influencer les décisions prises en matière de travail décent. Elle a envoyé une importante délégation de femmes syndicalistes aux cinquante-deuxième, cinquante-troisième et cinquante-quatrième sessions de la Commission de la condition de la femme, qui ont participé aux manifestations parallèles organisées par les syndicats et les organisations non gouvernementales (ONG), ont fait des communications lors des séances plénières et tables rondes officielles et ont tenté de peser sur les conclusions établies d'un commun accord sur le travail décent. La Confédération a participé aux réunions plénières et aux concertations multipartites des seizième, dix-septième et dix-huitième sessions de la Commission du développement durable, soulignant l'importance d'une « transition juste » vers les emplois verts dignes de ce nom. Elle a participé aux sessions d'examen thématiques de la Conférence d'examen de Doha de 2008, où elle a présenté des propositions

parallèles détaillées au projet de texte final afin de renforcer la dimension sociale et éthique, ainsi que le volet parité et droits de l'homme, et afin d'ajouter le rôle de l'Organisation internationale du Travail (OIT) dans la défense de stratégies axées sur l'emploi qui permettraient de surmonter la crise économique et financière. La Confédération a participé au processus de suivi de la question du financement du développement, notamment les réunions de printemps de haut niveau du Conseil à New York en avril 2008 et 2009 et mars 2010. Elle a suivi de près les travaux du Conseil des droits de l'homme de sa sixième à sa quinzième session, a fait des déclarations sur certains pays dont la situation en matière de droits de l'homme est inacceptable et est intervenue pour que les défenseurs des droits de l'homme et des droits syndicaux soient protégés. En collaboration avec les fédérations mondiales des syndicats, elle a pris part aux réunions de haut niveau sur le VIH/sida en 2008. La Confédération a envoyé en 2010 une délégation à la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, lors de laquelle elle a organisé une manifestation parallèle et présenté au Président de la Conférence 6,6 millions de signatures recueillies au cours de sa campagne d'une année en faveur du désarmement nucléaire. La Confédération a fourni des éléments d'information pour le rapport de la Commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social et a approuvé la résolution relative à la mise en œuvre du Pacte mondial pour l'emploi (résolution 2010/25).

### **Coopération avec les institutions des Nations Unies**

La Confédération a coopéré avec l'OIT pour l'organisation de manifestations parallèles à des sessions et conférences particulières, notamment aux débats des sessions de la Commission de la condition de la femme en 2008, 2009 et 2010, à la commémoration de la Journée mondiale de la justice sociale (février 2009 et 2010) et de la Journée mondiale des enseignants (octobre 2010).

### **Activités répondant aux objectifs du Millénaire pour le développement**

Le Secrétaire général de la Confédération a prononcé un discours lors d'une table ronde de haut niveau au Sommet consacré aux objectifs du Millénaire pour le développement en 2010, faisant le rapprochement entre les objectifs en matière de travail décent et les possibilités de création d'emplois dans l'économie verte.

## **2. Temple of Understanding**

### **Statut consultatif spécial octroyé en 1995**

#### **Introduction**

Il n'y a eu aucun changement.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

Il n'y a eu aucun changement.

#### **Changements à signaler**

En 2009, après avoir consulté le bureau de New York du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Temple of Understanding s'est uni à GreenFaith, au Forum of Religion and Ecology de l'Université de Yale et à

International Communities for the Renewal of the Earth pour créer l'Interfaith Consortium for Ecological Civilization.

### **Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies**

Activités parallèles et tables rondes :

- Manifestation parallèle sur « Les femmes de foi : financement de la parité entre les sexes » (février 2008), Commission de la condition de la femme, cinquante-deuxième session;
- « Dialogue interconfessionnel sur les droits de l'homme : point de vue de l'Église orthodoxe russe » (juin 2008), Comité des organisations non gouvernementales d'inspiration religieuse accréditées auprès de l'ONU;
- « Perspectives sur la justice en période de transition et l'intégration sociale : rôle de la religion » (février 2009), Commission du développement social, quarante-septième session.

Communications :

- Conseil des droits de l'homme, déclaration relative au Manuel des procédures spéciales des droits de l'homme de l'ONU (juin 2007);
- Participation à une déclaration orale présentant la Déclaration de Luarca sur le droit de l'être humain à la paix, Genève (mai 2007);
- Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, soixante-deuxième session, déclaration sur la problématique hommes-femmes dans l'économie européenne, Genève (avril 2007);
- Commission de la condition de la femme, déclaration commune sur l'emploi des femmes et le développement économique et l'importance du travail non rémunéré, Genève (juin 2007);
- OIT, quatre-vingt-seizième session, déclaration conjointe sur l'égalité au travail : s'attaquer aux défis, Genève (juin 2007);
- Conseil des droits de l'homme, déclaration conjointe sur la prise en compte des sexospécificités, Genève (juin 2007);
- A obtenu et lu un message de soutien du Secrétaire général au Forum bouddhiste mondial, tenu à Wuxi, Chine, et Taipei, Taiwan, Province de Chine, sur le thème « Un monde harmonieux » (mars et avril 2009).

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Pendant la période considérée, des représentants de l'organisation ont siégé au comité d'organisation des conférences annuelles du Département de l'information pour les ONG. Ils ont pris part aux conférences annuelles du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales sur les changements climatiques, les droits de l'homme et la non-prolifération des armes nucléaires, et ont organisé des manifestations parallèles. L'organisation a coparrainé une initiative pour inciter les Nations Unies à déclarer 2011-2010 « Décennie internationale du dialogue interreligieux et interculturel ». De plus, l'organisation a participé à différentes réunions de la Commission de la condition de la femme, la Commission du développement social et l'Instance permanente sur les questions autochtones,

ainsi qu'à la réunion de haut niveau de 2009 sur la réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement et aux quinzième et seizième sessions de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, respectivement à Copenhague et Cancun, Mexique.

### **Coopération avec les institutions des Nations Unies**

L'organisation a coopéré avec le Département de l'information lors de ses conférences annuelles avec les ONG. Elle a aussi coopéré avec le PNUE sur une série de questions et s'est attachée à promouvoir les économies d'énergie, d'eau et de nourriture. L'organisation s'est efforcée de mobiliser les jeunes et les dirigeants d'entreprises privées en vue de la prochaine conférence sur le développement durable à Rio de Janeiro, Brésil.

### **Activités répondant aux objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation a présidé un certain nombre de conférences et d'ateliers liés aux objectifs du Millénaire et a œuvré pour sensibiliser l'opinion à l'objectif 7, qui concerne la durabilité sur le plan de l'environnement.

### **Informations supplémentaires**

Temple of Understanding a une longue tradition d'association avec d'autres organisations sur les questions locales, régionales et internationales comme les droits de l'homme, la justice écologique et l'entente religieuse. Bien qu'elle ait un personnel réduit, elle tire le meilleur parti de sa participation en faisant appel à des étudiants et des stagiaires.

## **3. Institut du tiers monde**

### **Statut consultatif spécial octroyé en 2003**

#### **Introduction**

Il n'y a eu aucun changement.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

Il n'y a eu aucun changement.

#### **Changements à signaler**

Il n'y a eu aucun changement notable.

### **Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies**

a) Membre du Comité consultatif de la société civile du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD); a participé à la plupart des réunions du Comité au siège du PNUD à New York;

b) A traduit et diffusé l'information provenant de l'ONU, ou au sujet de l'ONU et de ses activités, à travers ses publications et ses sites Web; voir [www.item.org.uy](http://www.item.org.uy), [www.socialwatch.org](http://www.socialwatch.org) et [www.redtercermundo.org.uy](http://www.redtercermundo.org.uy);

c) A participé à la conférence de presse organisée par le Service de liaison des Nations Unies avec les organisations non gouvernementales, à l'occasion de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, New York, avril 2009.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'organisation a participé aux réunions suivantes :

- Cinquante et unième session de la Commission de la condition de la femme, New York, 2007;
- Sommet mondial sur la société de l'information, Genève, mai 2007;
- Troisième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, New York, octobre 2007;
- Forum de l'OIT sur le travail décent au service d'une mondialisation équitable, Lisbonne, 2007;
- Cinquante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme, New York, février 2008;
- Auditions des organisations de la société civile, tenues en vue de la Conférence d'examen de Doha, New York, juin 2008;
- Table ronde 8 du Forum du secteur privé organisé par l'ONU et portant sur les objectifs du Millénaire pour le développement et la sécurité alimentaire, New York, septembre 2008;
- Conférence d'examen de Doha, 2008;
- Réunion-débat sur le point de vue de la société civile à propos du financement du développement, New York, avril 2009;
- Table ronde à la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement, New York, juin 2009;
- Réunion du Groupe d'experts de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) sur « La crise économique et financière mondiale : répercussions sociales et réponses des pays de la CESAO », Beyrouth, décembre 2009;
- Cinquante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme; présentation d'une déclaration écrite, New York, mars 2010;
- Table ronde sur la mobilisation de ressources aux fins de la croissance et du développement durables des pays les moins avancés, New York, mai 2010;
- Deuxième symposium de haut niveau dans la perspective du Forum pour la coopération en matière de développement de 2010, Helsinki, juin 2010;
- Réunion sur le thème « Réformer la finance pour les objectifs du Millénaire pour le développement », New York, juin 2010, tenue pendant les auditions informelles interactives de l'Assemblée générale, New York, juin 2010;

- Membre du Comité directeur de la société civile pour la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, inaugurée à New York en octobre 2010;
- Table ronde sur « Des mesures concrètes pour faire progresser et renforcer les capacités des minorités à participer efficacement à la vie économique », tenue pendant la troisième session du Forum sur les questions relatives aux minorités, Genève, décembre 2010.

### **Coopération avec les institutions des Nations Unies**

L'organisation a rédigé un document pour le Conseil des droits de l'homme, analysant la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide du point de vue du droit au développement, et l'a présenté à Genève en janvier 2008, à la quatrième réunion de l'équipe spéciale de haut niveau sur la mise en œuvre du droit au développement. En 2010, elle a été membre honoraire de la réunion-débat qui a permis au PNUD de faire passer un entretien aux candidats au poste de Directeur de la Division de la société civile/Bureau des partenariats (PNUD New York).

### **Activités répondant aux objectifs du Millénaire pour le développement**

a) L'organisation a hébergé le réseau international des organisations de la société civile, « Social Watch » (« Veille sociale »), qui a des membres dans plus de 70 pays. Social Watch contribue à faire naître la volonté politique nécessaire à la mise en œuvre des objectifs du Millénaire en obligeant les gouvernements et les organisations internationales à rendre des comptes, conformément à leurs engagements. « Veille sociale » publie un rapport annuel dans plusieurs langues de travail de l'ONU, qui renferme les observations de la société civile et les diffuse sur le site Web [www.socialwatch.org](http://www.socialwatch.org).

b) L'organisation établit des indicateurs sur les capacités de base et l'égalité entre les sexes, qui permettent de mesurer les progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire, et partage ces conclusions avec les gouvernements et les organes des Nations Unies ainsi qu'avec les participants aux réunions de l'Assemblée générale ou du Conseil économique et de ses organes subsidiaires, comme indiqué ci-dessus.

c) L'Institut du tiers monde a participé à la table ronde sur les partenariats mondiaux, qui a eu lieu pendant le Sommet sur les objectifs du Millénaire à New York en septembre 2010.

### **Informations supplémentaires**

L'Institut du tiers monde héberge le réseau Veille sociale des organisations de la société civile ainsi que le secrétariat latino-américain de Third World Network.

## **4. Transparency International**

### **Statut consultatif spécial octroyé en 2003**

#### **Introduction**

Transparency International est une organisation mondiale de la société civile, chef de file de la lutte contre la corruption. Elle consiste en un secrétariat, installé à Berlin, et un réseau mondial de plus de 90 sections nationales établies sur place.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

L'organisation rassemble des personnes dans une coalition d'ampleur mondiale qui vise à mettre un terme aux effets dévastateurs de la corruption; sa mission est de faire évoluer le monde pour que cesse la corruption.

#### **Changements à signaler**

Récemment l'organisation a adopté une nouvelle stratégie sur cinq ans, davantage centrée sur les campagnes d'information auprès des citoyens. Elle souhaite donner aux gens et aux partenaires à travers le monde les moyens d'agir contre la corruption.

#### **Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies**

a) Pacte mondial : L'organisation est membre du Conseil d'administration depuis 2006 et participe régulièrement aux réunions.

b) Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques : L'organisation a formulé des recommandations sur la gouvernance efficace et le Fonds pour l'adaptation ainsi que sur les procédures d'examen et les procédures de fonctionnement fondées sur la transparence et la responsabilisation concernant le Mécanisme pour un développement propre. Elle envisage de présenter des recommandations sur la portée, les principes et les modalités de fonctionnement du Fonds de Copenhague pour le climat.

c) Transparency International a participé à la consultation régionale entre les organisations des peuples autochtones d'Asie et du Pacifique et le Programme conjoint des Nations Unies sur la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts à Bangkok en octobre 2009.

d) L'organisation a contribué à faire connaître la Journée internationale de la lutte contre la corruption.

#### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Transparency International est accréditée auprès de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques depuis 2007. Elle participe aux entretiens de Bonn sur les changements climatiques depuis 2008 et a participé aux sessions de la Conférence des Parties à la Convention, de la treizième à la seizième. Elle a également pris part au Forum des parties prenantes de Rome, tenu en juin 2008 dans la perspective du Forum de la coopération pour le développement; à la Conférence d'examen de Doha (2008); aux deuxième et troisième sessions de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, qui ont eu lieu à Nusa Dua, Indonésie (2008) et Doha (2009); et au Sommet sur les



objectifs du Millénaire pour le développement (2010), au cours duquel elle a organisé une manifestation parallèle.

### **Coopération avec les institutions des Nations Unies**

- Bénéficiaire d'un financement du PNUD et d'un partenariat pour un projet intitulé « Expérimenter des méthodes pour encourager la surveillance de la société civile et expliciter les enseignements tirés » (projets pilotes en Bolivie (État plurinational de), Inde, Ouganda, Zambie), afin d'améliorer la prestation de services aux groupes pauvres et marginalisés, 2010-2011.
- Bénéficiaire de financement du Fonds des Nations Unies pour la démocratie pour un projet intitulé « Surveillance de la corruption en démocratie : renforcer le rôle de la société civile », avec pour objet de doter le front commun de la Convention des Nations Unies contre la corruption des moyens de surveiller les résultats des gouvernements par rapport aux engagements contractés dans le cadre de la Convention, de faire des campagnes pour le changement et la lutte contre la corruption, 2010-2012.
- Partenariat et collaboration avec le PNUD pour organiser et animer les treizième et quatorzième Conférences internationales contre la corruption avec Phil Matsheza du PNUD, également membre du comité des programmes de ces conférences; séance plénière intitulée « Transparence mondiale : lutte contre la corruption dans la perspective d'un avenir durable », Athènes, Grèce, 30 octobre-2 novembre 2008; et séance plénière intitulée : « Restaurer la confiance : action mondiale en faveur de la transparence », Bangkok, Thaïlande, 10-13 novembre 2010.

### **Activités répondant aux objectifs du Millénaire pour le développement**

**2010.** L'organisation a mis sur pied et participé à une manifestation parallèle au Sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement tenu en septembre et a publié un rapport sur la lutte contre la corruption et les objectifs du Millénaire pour le développement, un rapport phare sur la corruption dans l'éducation en Afrique et un guide sur les façons de prévenir la corruption dans les opérations humanitaires.

**2009.** L'organisation a publié des rapports sur la corruption et les droits de l'homme et sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement dans les communes.

**2008.** Elle a rédigé des documents de travail et des déclarations de principe sur des sujets liés aux droits de l'homme, à la réduction de la pauvreté (objectif 1) et à l'eau (objectif 7).

**2007.** Elle a rédigé des documents de travail sur l'éducation (objectif 2), la problématique hommes-femmes (objectifs 3 et 5), les ressources naturelles (objectif 7) et la corruption et a fait paraître une publication commune (avec l'UNESCO) sur la corruption dans les écoles et les universités (objectif 2), ainsi qu'un document d'orientation sur la pauvreté, l'aide et la corruption.

## **5. Tribal Link Foundation**

### **Statut consultatif spécial octroyé en 2007**

#### **Introduction**

Il n'y a eu aucun changement.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

Il n'y a eu aucun changement.

#### **Changements à signaler**

Il n'y a eu aucun changement notable.

### **Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies**

Le Directeur général a siégé dans plusieurs comités de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies. Tribal Link Foundation dirige le programme Project Access Capacity-Building en collaboration avec le secrétariat de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones. Le programme prépare les représentants autochtones à participer plus efficacement à l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones. Tous les ans, l'organisation parraine de 15 à 20 représentants autochtones à travers le monde. Elle a coordonné une manifestation parallèle sur les populations autochtones et le secteur privé en avril 2007. Tribal Link Foundation sert également chaque année de coordonnateur pour la Journée internationale des peuples autochtones. Le Directeur général a participé à la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique en mai 2008 et a organisé une manifestation parallèle sur l'entrepreneuriat autochtone et la diversité biologique.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Les représentants de l'organisation ont participé de la cinquante et unième session à la cinquante-quatrième de la Commission de la condition de la femme (2007-2010), de la quinzième à la dix-huitième session de la Commission du développement durable (2007-2010), ainsi qu'à la manifestation organisée par le Conseil économique et social et la Commission de consolidation de la paix en liaison avec le Programme alimentaire mondial sur le thème « Crises alimentaire et économique dans les pays sortant d'un conflit » (2009).

### **Coopération avec les institutions des Nations Unies**

Tribal Link Foundation a organisé une manifestation en association avec le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme de microfinancements du Fonds pour l'environnement mondial et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle sur le thème « Dialogue pour l'avenir : entrepreneuriat autochtone : potentiel et écueils » (mai 2007).

### **Activités répondant aux objectifs du Millénaire pour le développement**

- L'organisation a mis en place un programme de microcrédit pour les femmes entrepreneurs autochtones aux Philippines en collaboration avec l'Initiative Équateur des programmes de développement de l'ONU. Elle a également organisé une manifestation parallèle sur le travail des enfants autochtones – comment les en protéger – et le pouvoir de l'éducation (New York, 21 avril 2010).
- Depuis janvier 2009 l'organisation joue un rôle de premier plan dans l'éducation et la formation des filles autochtones aux droits en Afrique de l'Est. Elle s'engage à financer l'éducation secondaire et supérieure de 10 filles masaï issues de communautés du Kenya et de la République-Unie de Tanzanie.
- L'organisation a parrainé une femme masaï du Kenya pour qu'elle assiste à une session de la Commission de la condition de la femme (2007).
- Le Directeur général a présidé le Sous-Comité autochtone du Comité d'organisation de la Conférence du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales de 2010.
- Tribal Link Foundation a convoqué une réunion sur les communautés autochtones et locales, les entreprises et la biodiversité, de concert avec le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique.

### **Informations supplémentaires**

Il n'y a aucune information supplémentaire.

## **6. Trickle Up Program**

### **Statut consultatif spécial octroyé en 1987**

#### **Introduction**

Trickle Up permet aux personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour de faire les premiers pas pour se sortir de la pauvreté, en leur fournissant des ressources qui les aident à gagner leur vie de façon durable et à avoir une meilleure qualité de vie. En association avec les organisations locales, Trickle Up offre une formation et des aides financières de départ pour lancer ou développer des microentreprises, ainsi qu'un soutien à l'épargne pour que les individus se constituent un patrimoine. Trickle Up travaille en Inde, au Guatemala, au Nicaragua, au Mali et au Burkina Faso.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

Avec près de 1,4 milliard d'individus vivant dans un extrême dénuement, il y a un énorme besoin de programmes de développement économique de qualité qui puissent apporter un changement durable à la vie des plus démunis. Fondée en 1979 et pionnière dans le développement de la microentreprise, l'organisation Trickle Up possède plus de trente ans d'expérience lorsqu'il s'agit d'accroître les revenus des ménages très pauvres dans le monde. En 2010, Trickle Up a travaillé au service de 7 960 participants. Avec une moyenne de 5 personnes qui recueillent les fruits de chaque entreprise soutenue par Trickle Up, plus de 41 000 personnes auront une

meilleure qualité de vie grâce à l'action de l'organisation en 2010. Parce qu'elle touche les plus démunis, Trickle Up a œuvré au service d'individus qui se trouvaient tout en bas de l'échelle socioéconomique. Des études montrent que les organismes de microcrédit sont moyennement utiles aux foyers pauvres et à faible revenu qui vivent avec au moins 2 dollars par jour par tête. La démarche unique de Trickle Up est conçue pour les ménages dont le revenu par habitant est inférieur à 1,25 dollar par jour, norme internationale qui définit l'extrême pauvreté selon la Banque mondiale. Les ménages vivant à ce niveau de pauvreté n'offrent pas les garanties qui leur permettraient d'avoir accès aux services institutionnalisés de microcrédit et, en raison de leur extrême vulnérabilité, ne sont pas en mesure de tirer parti d'une stratégie de développement qui risque d'aggraver leur endettement.

La stratégie de réduction de la pauvreté adoptée par Trickle Up consiste à octroyer une subvention de démarrage non renouvelable, baptisée « subvention amorce Trickle Up », qui fournit à nos participants les capitaux nécessaires au lancement ou à l'expansion de microentreprises. Elle offre aussi une formation très structurée à la gestion des affaires et des sources de revenus et facilite la formation de groupements d'épargne à l'échelon local, composés de participants à Trickle Up. En conjuguant ces trois éléments, on parvient à augmenter le revenu des ménages et à permettre aux participants de se doter d'un socle de compétences et de capitaux et ainsi, de progresser et se sortir de la misère.

Plus de 90 % des participants de Trickle Up sont des femmes, car l'accès des femmes aux financements est souvent restreint en raison de contraintes sociales et culturelles et car en général elles affectent les ressources économiques aux besoins domestiques. Trickle Up place les participants sur le chemin de l'autonomie économique et sociale, en les aidant à devenir indépendants sur le plan financier, à acquérir de l'assurance et à assumer des rôles plus importants dans leur foyer et leur communauté.

Trickle Up met en œuvre ses programmes par l'intermédiaire d'un large réseau d'organisations de base exceptionnellement compétentes qui assurent l'information et le recrutement, la formation, l'administration des subventions d'amorce Trickle Up, le soutien aux groupes d'épargnants et le suivi. La formation et le renforcement des capacités des partenaires sont assurés par des équipes de terrain expérimentées, implantées dans les bureaux régionaux au Guatemala, en Inde et au Mali.

Les résultats de l'action de Trickle Up se mesurent à l'augmentation des revenus des ménages et des économies qu'ils réalisent et aux améliorations apportées à leur qualité de vie, par exemple la sécurité alimentaire. L'organisation est attachée au principe de responsabilité et a mis au point un programme complet de suivi et d'évaluation qui utilise les outils d'évaluation les plus récents obéissant aux normes pour collecter des données qualitatives et quantitatives.

### **Changements à signaler**

L'organisation a fait de gros progrès ces dernières années. Sa mission est beaucoup mieux définie et permet aux personnes extrêmement démunies de créer des moyens de subsistance durables, d'acquérir des compétences et d'économiser. L'organisation possède un personnel et un conseil d'administration sérieux, qui ont la même définition de la réussite, une plus grande capacité de suivi et d'évaluation, et des dispositifs plus solides.

### **Activités répondant aux objectifs du Millénaire pour le développement**

La mission de Trickle Up consiste à soutenir directement les objectifs du Millénaire pour le développement. En ce qui concerne l'objectif 1, Trickle Up aide les personnes extrêmement pauvres à gagner leur vie de façon durable pour qu'elles puissent fournir à leur famille des repas plus nombreux et de meilleure qualité. Pour ce qui est de l'objectif 3, les femmes représentaient 94 % de ses participants en 2010. Quant aux objectifs 4, 5, 6 et 7, le programme en Inde comporte en plus des agents sanitaires qui rendent visite aux participants à domicile afin de leur inculquer de meilleures pratiques en matière de santé et d'assainissement.

## **7. UNIFEM Australie**

### **Statut consultatif spécial octroyé en 2007**

#### **Introduction**

UNIFEM Australie est le Comité national pour UNIFEM en Australie. Il s'emploie à faire connaître son organisme de tutelle et à lever des fonds pour celui-ci depuis 21 ans. Son principal champ d'action est la région Asie-Pacifique, en particulier l'Asie de l'Est et du Sud-Est et le Pacifique. Cependant, il a également plaidé et collecté des fonds pour des programmes en Afghanistan, en Irak et au Libéria.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

Son idéal est celui d'un avenir où hommes et femmes auraient les mêmes chances et capacités, où les femmes seraient autonomes et où le principe de l'égalité des sexes serait fermement ancré dans les programmes au niveau mondial. Ses objectifs sont :

- a) D'augmenter les ressources financières pour soutenir les priorités et programmes généraux ainsi que le Fonds d'affectation spéciale à l'appui des actions visant à éliminer la violence à l'égard des femmes;
- b) D'amplifier le soutien actif et l'intérêt de l'opinion publique et du Gouvernement d'Australie pour le rôle prépondérant des femmes dans le progrès économique et social des pays en développement en général et la promotion de l'égalité des sexes et des droits fondamentaux des femmes;
- c) De diffuser largement les publications et la documentation d'UNIFEM Australie dans les médias nationaux, régionaux et locaux;
- d) De surveiller et d'inciter le Gouvernement australien à accroître ses contributions financières à UNIFEM Australie et de suivre ses activités à cet égard;
- e) De coopérer avec d'autres organisations nationales qui partagent la même préoccupation, à savoir répondre aux besoins des femmes dans les pays en développement;
- f) D'être une organisation composée de membres dynamiques, qui supervise des programmes multiformes de collecte de fonds, communication et animation.

**Changements à signaler**

Deux changements majeurs ont eu une incidence non négligeable sur la vision d'ensemble de l'organisation entre 2007 et 2010. D'abord, en 2007 l'organisation a décidé d'engager son premier salarié. Depuis sa création en 1989, l'organisation fonctionne grâce à des bénévoles qui apportent leur aide. Ensuite, la décision de l'ONU de créer ONU-Femmes a représenté un changement d'orientation considérable dans le grand dessein de l'organisation.

**Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies**

- Le Gouvernement australien s'est engagé à accroître son aide publique au développement, à hauteur de 0,5 % du revenu national brut d'ici à 2015.
- De 2007 à 2010, grâce à la mobilisation de l'organisation, le Gouvernement australien a promis 17,4 millions de dollars australiens à ONU-Femmes.
- L'Australie a été le premier État Membre à verser une contribution à la nouvelle entité ONU-Femmes.

**Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'organisation a participé aux sessions de la Commission de la condition de la femme chaque année. UNIFEM Australie a joué un rôle actif dans les activités de la Coalition mondiale des comités nationaux pour UNIFEM, de même qu'elle a présidé des réunions, contribué à en fixer l'ordre du jour et fourni une aide administrative pour les actions de la Coalition mondiale des comités nationaux à l'échelle mondiale.

**Coopération avec les institutions des Nations Unies**

UNIFEM Australie coopère activement avec les organes des Nations Unies en Australie, dont l'Association australienne pour les Nations Unies, le centre d'information de l'ONU et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

**Activités répondant aux objectifs du Millénaire pour le développement**

UNIFEM Australie a présenté un exposé de sa position au sommet consacré à l'examen des objectifs du Millénaire pour le développement en 2010. UNIFEM Australie fait porter ses efforts sur l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les sexes, à la fois sur le plan national et international. Dans le cadre de ce mandat, UNIFEM Australie est fortement impliquée dans des initiatives destinées à mettre en avant les préoccupations des femmes quant à la réalisation des objectifs du Millénaire. UNIFEM Australie reconnaît que des progrès ont été accomplis en ce qui concerne les objectifs du Millénaire pour le développement, mais les progrès tardent à suivre dans certains domaines clefs qui intéressent les femmes.

## **8. Union internationale des avocats**

**Statut consultatif spécial octroyé en 1971****Introduction**

Il n'y a eu aucun changement.

**Buts et objectifs de l'organisation**

Il n'y a eu aucun changement.

**Changements à signaler**

Il n'y a eu aucun changement.

**Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies**

L'Union internationale des avocats (UIA) organise des congrès annuels et des séminaires toute l'année.

Elle a participé à toutes les sessions de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et à la Conférence de révision du Statut de Rome à Kampala en juin 2010. Elle est membre actif de la coalition non gouvernementale pour la Cour. Pour appuyer l'interdiction de l'usage de la force qu'impose la Charte des Nations Unies, elle s'est employée à faire inscrire le crime d'agression dans le Statut de Rome, son représentant servant de chef d'équipe de la coalition.

L'Union internationale des avocats participe au World Justice Project, qui met l'accent autant sur les droits de l'homme que sur la situation de chaque pays. Elle intervient en particulier au nom des droits de l'homme pour les avocats et autres défenseurs des droits de l'homme et défend notamment le respect des procédures (notamment par l'observation de procès).

**Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

L'organisation a participé aux réunions suivantes :

- Quinzième à dix-huitième sessions de la Commission du développement durable (2007-2010);
- Première Commission préparatoire de la Conférence de l'ONU de 2012 sur le développement durable (mai 2010) et réunions préparatoires intergouvernementales;
- Cinquante et unième à cinquante-quatrième sessions de la Commission de la condition de la femme;
- Quarante-cinquième et quarante-sixième sessions de la Commission du développement social;
- Diverses réunions de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, parmi lesquelles le Congrès de la CNUDCI de 2007, les quarantième (première et deuxième parties) et quarante et unième sessions de la Commission, les douzième et seizième sessions du Groupe de travail I, les quarante et unième et cinquante et unième sessions du Groupe de travail II, les trente-cinquième, trente-huitième et trente-neuvième sessions du Groupe de travail V et les treizième et dix-huitième sessions du Groupe de travail VI;
- Sixième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, septième session du Forum des Nations Unies sur les forêts et trente-septième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (2007);

- Septième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones (2008);
- Deuxième session de la Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées et quatrième Dialogue de haut niveau sur le financement du développement (2009);
- Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement (2010);
- Réunions des Deuxième, Troisième et Sixième Commissions de l'Assemblée générale et certaines séances publiques du Conseil de sécurité;
- Deuxième session de la Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées (2009).

### **Coopération avec les institutions des Nations Unies**

L'Union internationale des avocats a signé un accord avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture en 2008 afin de renforcer le développement social et les capacités et promouvoir l'accès au patrimoine culturel, aux ressources hydriques et aux énergies renouvelables dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement et de la stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 2008-2013. L'Union internationale des avocats s'est attachée à améliorer la formation permanente des avocats dans ces domaines. Le 26 octobre 2009, l'organisation a signé un accord avec l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice en vue de collaborer sur la recherche et d'autres projets, portant spécifiquement sur les droits de l'homme, les réformes juridiques et l'application des lois au niveau international.

### **Activités répondant aux objectifs du Millénaire pour le développement**

#### **Objectif 3**

- Depuis 2006, elle appartient à une association non gouvernementale favorable à un Rapporteur spécial (ou toute autre procédure ou institution spéciale) qui aurait pour objectif de supprimer les lois discriminatoires à l'égard des femmes.
- Communiqué de presse sur la violation du droit à l'éducation des femmes et des filles, mars 2009

#### **Objectif 7**

- La préservation de l'environnement est une préoccupation constante de la commission Droit de l'environnement et développement durable de l'Union internationale des avocats, et l'un des principaux thèmes du congrès annuel de l'Union internationale des avocats en 2008 était le droit à l'eau.

#### **Objectif 8**

- Dans le cadre des activités de la commission Droit des sociétés et droits de l'homme de l'Union internationale des avocats en 2010, l'organisation a organisé un sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement avec un programme pour les cinq ans à venir axé sur le rôle des avocats à l'échelon mondial dans la réalisation de l'objectif 8.



## **9. Union des associations internationales**

### **Statut consultatif spécial octroyé en 1951**

#### **Introduction**

L'Union des associations internationales, fondée en 1907 et enregistrée conformément à la loi belge en 1910, est dotée du statut consultatif auprès du Conseil depuis 1951.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

Nos buts et objectifs n'ont pas fait l'objet de changements notables depuis que le statut consultatif nous a été accordé.

#### **Changements à signaler**

Aucun changement de taille n'a été apporté à nos orientations, programmes et champ d'action depuis que le statut consultatif nous a été accordé.

#### **Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies**

L'Union des associations internationales continue à collecter des données sur l'évolution et les caractéristiques de la société civile mondiale, comme elle le fait depuis sa création. Elle conserve le profil de plus de 64 000 organes internationaux (non gouvernementaux et intergouvernementaux). Le modèle uniformisé de ces profils permet d'en comparer le contenu et les statistiques.

#### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Comme les années précédentes, l'Union des associations internationales est représentée par ses représentants spéciaux Cyril Ritchie et Raymonde Martineau. Son travail consiste essentiellement à rassembler des informations. Cela suppose d'avoir accès aux documents pertinents plutôt que de participer aux réunions.

#### **Coopération avec les institutions des Nations Unies**

L'Union des associations internationales tient la base de données de la société civile concernant la Section organisations non gouvernementales de l'UNESCO en vertu d'un contrat spécial avec cette section. Elle entretient des contacts (informels) avec tous les autres organes des Nations Unies.

#### **Activités répondant aux objectifs du Millénaire pour le développement**

L'Union des associations internationales estime que son travail de collecte et de recherche de données sur la société civile mondiale revêt une importance vitale pour toute activité de l'ONU impliquant des acteurs de la société civile. Elle est en mesure d'identifier et de décrire les acteurs de la société civile, y compris les liens et la coopération qu'ils entretiennent.

#### **Informations supplémentaires**

L'Union des associations internationales a 100 ans d'expérience en matière de recueil d'informations sur les protagonistes de la société civile. Elle serait heureuse d'utiliser cette expérience pour être davantage au service des organes de l'ONU.

## **10. Union de l'industrie électrique**

### **Statut consultatif spécial octroyé en 1947**

#### **Introduction**

L'Union de l'industrie électrique est l'association sectorielle qui représente les intérêts communs de l'industrie de l'électricité au niveau paneuropéen, et de ses filiales et ses associés sur d'autres continents. Sa composition est établie sur la base de la représentation nationale, par le biais des associations professionnelles nationales du secteur de l'électricité. Actuellement, elle compte 33 membres à part entière, soit tous les États membres de l'Union européenne, les candidats qui sont en cours de négociation pour adhérer à l'Union européenne et d'autres pays européens appartenant à l'Organisation de coopération et de développement économiques. À ces membres s'ajoutent les membres affiliés d'Europe et du monde, qui représentent l'industrie électrique dans le reste de l'Europe, le bassin méditerranéen et sur les autres continents, ainsi que les professionnels associés d'autres secteurs, ayant des liens avec l'industrie électrique ou des intérêts dans celle-ci en tant que parties prenantes.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

Dans le cadre sa mission, l'organisation s'efforce de favoriser la compétitivité de l'industrie électrique, de représenter efficacement l'industrie dans la vie publique et de promouvoir le rôle de l'électricité, tant dans les progrès de la société que dans la résolution des problèmes posés par le développement écologiquement viable. Ses points de vue officiels, ses positions et ses rapports sont élaborés par des groupes de travail composés d'experts de l'industrie électrique, sous la supervision de cinq comités. Cette répartition des compétences spécialisées garantit que les documents publiés par l'organisation s'appuient sur des avis solides étayés par les informations les plus récentes.

#### **Changements à signaler**

Il n'y a eu aucun changement notable.

#### **Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies**

##### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Des représentants ont participé à des réunions de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en 2007 et organisé, avec le concours de l'Institut mondial du charbon, de l'Association internationale de l'industrie pétrolière pour la sauvegarde de l'environnement, de l'Electric Power Research Institute et de l'Edison Electric Institute, une manifestation parallèle sur les techniques de captage et de stockage du carbone. À la Conférence des Parties en 2008, le Président de l'organisation était l'un des principaux orateurs. À la Conférence des Parties de 2009, l'organisation a conçu, avec l'aide de ses partenaires de l'International Electricity Partnership, une manifestation parallèle destinée à présenter un plan par étapes pour un secteur électrique à faible émission de carbone d'ici à 2050.

**Coopération avec les institutions des Nations Unies**

Aucune activité n'est à signaler.

**Activités répondant aux objectifs du Millénaire pour le développement**

Aucune activité n'est à signaler.

**11. Cité et gouvernements locaux****Statut consultatif général octroyé en 1947****Introduction**

L'organisation Cité et gouvernements locaux se fait la voix unique et la championne mondiale du gouvernement local autonome et démocratique. Représentant plus de la moitié de la population mondiale, ses membres sont présents dans 140 États membres à travers l'Afrique, l'Asie et le Pacifique, l'Europe, l'Eurasie, le Moyen-Orient, l'Asie occidentale, l'Amérique latine et l'Amérique du Nord.

**Buts et objectifs de l'organisation**

L'organisation a pour but de promouvoir les valeurs de l'autonomie locale grâce à la coopération entre les gouvernements locaux et, plus largement, au sein de la communauté internationale

**Changements à signaler**

La réunion annuelle du Comité consultatif des Nations Unies sur les autorités locales, qui s'est tenue le 10 avril 2011 à Nairobi, a décidé d'attribuer le poste de Président du Comité consultatif au Président de l'organisation.

**Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies**

En septembre 2008, l'organisation est devenue membre du groupe consultatif du premier Forum de la coopération pour le développement à New York, et a participé au forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui a eu lieu à Accra en septembre 2008.

**Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

En avril 2009, au deuxième forum de l'Alliance des civilisations, l'organisation a insisté sur le rôle des gouvernements locaux et régionaux pour la paix et le dialogue. En mai 2010, lors du troisième forum de l'Alliance, tenu à Rio de Janeiro, Brésil, l'organisation a vanté le travail effectué par les villes en faveur de la coexistence pacifique des cultures. Au Forum de la coopération pour le développement de 2010, elle a plaidé pour une gouvernance locale rigoureuse et responsable comme véritable accélérateur du développement. De Bali à Cancun (2007-2010), elle a pris part aux négociations sur le changement climatique, collaborant avec l'administration locale et les autorités municipales. Au Forum urbain mondial organisé par le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) à Rio de Janeiro, le coprésident de l'organisation a prononcé un discours à la cérémonie d'ouverture. L'organisation a

coanimé une table ronde et participé à toutes les réunions du Conseil d'administration d'ONU-Habitat de 2007 à 2011. Elle a aussi organisé un atelier pour les maires d'Afrique de l'Ouest sur la réduction des risques urbains, dans le cadre de la campagne « Pour des villes résilientes » à Dakar en 2010.

### **Coopération avec les institutions des Nations Unies**

- L'organisation élit la moitié des membres du Comité consultatif des Nations Unies sur les autorités locales et préside désormais le Comité de façon permanente.
- Elle a une relation spéciale avec ONU-Habitat et au titre de l'article 64 a le droit singulier de participer en qualité d'observateur au Conseil d'administration d'ONU-Habitat.
- Elle a été sollicitée pour conseiller le groupe de haut niveau des Nations Unies sur l'Alliance des civilisations afin que les points de vue des maires et des conseillers du monde entier soient pris en compte dans le rapport à l'Assemblée générale.
- Elle a coopéré avec ONU-Habitat à la rédaction, promotion et diffusion des directives internationales relatives à la décentralisation et à l'accès aux services de base pour tous.
- Elle a signé un protocole d'accord avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche.

### **Activités répondant aux objectifs du Millénaire pour le développement**

Elle a participé à la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement à New York en 2010. Les textes adoptés lors du Sommet ont été négociés de sorte que certaines actions soient recommandées dans des domaines où les gouvernements locaux devraient assumer davantage de responsabilités.

## **12. Association de Russie pour les Nations Unies**

### **Statut consultatif général octroyé en 1999**

#### **Introduction**

Il n'y a eu aucun changement.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

Il n'y a eu aucun changement.

#### **Changements à signaler**

Il n'y a eu aucun changement.

### **Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies**

Le Secrétaire général de l'Association pour les Nations Unies a présidé une table ronde sur le thème « L'avenir des droits de l'homme » à la Conférence du

Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, tenue à Paris en septembre 2008. L'organisation a participé avec le PNUD en Russie à un examen des objectifs du Millénaire pour le développement. Elle a participé avec l'UNESCO et la Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies au parrainage et au lancement d'un site Web mondial consacré aux droits de l'homme et aux travaux du Conseil des droits de l'homme en décembre 2008.

#### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

La délégation des étudiants de l'organisation a participé aux première et deuxième Conférences modèles mondiales, qui ont eu lieu à Genève du 5 au 7 août 2009, et à Kuala Lumpur du 4 au 18 août 2010. Les membres de l'Association ont organisé pour les lycéens une rencontre avec le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix à Moscou le 22 novembre 2007. L'Association a également facilité l'organisation, en mars 2010, d'une visite du Secrétaire général Ban Ki-moon à l'Institut public des relations internationales de Moscou pour qu'il s'adresse aux étudiants et parle des activités de l'Association à l'échelon mondial. Le Secrétaire général de l'Association s'est entretenu avec le Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information à Moscou en mai 2010.

#### **Coopération avec les institutions des Nations Unies**

L'Association a entrepris des activités en collaboration avec des organes de l'ONU, tels l'UNESCO, le PNUD et le Programme alimentaire mondial.

#### **Activités répondant aux objectifs du Millénaire pour le développement**

Au cours de la période considérée, l'organisation a coorganisé un forum sur la santé maternelle et infantile et le développement démographique de Saint-Pétersbourg jusqu'en 2015; a participé à un atelier de renforcement des capacités pour les objectifs du Millénaire pour le développement (Barcelone, Espagne); a animé une table ronde sur l'efficacité des institutions de l'État à promouvoir les droits de la femme et le rôle des organisations féminines (Saint-Pétersbourg); et a participé à un examen des objectifs du Millénaire pour le développement avec le PNUD dans la Fédération de Russie (2007-2010).

### **13. United States Burn Support Organization**

#### **Statut consultatif spécial octroyé en 2007**

##### **Introduction**

United States Burn Support Organization est un organisme public de bienfaisance international dont le siège se trouve à Philadelphie, Pennsylvanie, États-Unis d'Amérique.

##### **Buts et objectifs de l'organisation**

L'organisation se donne pour tâche d'aider ceux qui ont été blessés et/ou sont handicapés, de traiter les victimes de brûlures et leur famille avec le plus grand respect, avec humanité et bienveillance, de leur fournir les ressources nécessaires pour qu'ils tentent de surmonter leur traumatisme physique et psychique et de créer un climat de sécurité qui leur permette d'entamer le processus de guérison parmi

leurs pairs, qui ont connu des combats et des victoires de même nature. Elle s'emploie aussi à encourager les rescapés et leur redonner la force de s'accepter et de trouver beauté en eux-mêmes afin qu'ils aient une vie saine et constructive. En retour, ils peuvent apprendre aux autres à accepter ceux qui sont différents et handicapés.

### **Changements à signaler**

United States Burn Support Organization a élargi sa composition de façon à inclure des représentants de la sécurité civile et publique (comme la police et les pompiers) et des membres du monde des affaires, notamment des entités comme WaWa, Chick-Fil-A, FedEx, UPS, Disney Satellite Radio, Herr's Chips Corporation, Smith and Nephew, TD Bank Corporation et l'université Millersville en Pennsylvanie.

### **Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies**

En janvier 2005, le Conseil d'administration a reçu une demande de participation aux débats officiels de la Convention relative aux droits des handicapés. Depuis lors, le Conseil a réussi à adopter et appliquer des articles et des principes portant sur les activités quotidiennes de l'organisation. Il a collaboré avec des entreprises et des systèmes éducatifs (collèges, lycées et universités) en vue d'expliquer en détail et de défendre la conception générale de la Convention.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

United States Burn Support Organization continue à participer aux travaux de l'ONU et à les promouvoir.

### **Coopération avec les institutions des Nations Unies**

Elle a coopéré avec plusieurs organes des Nations Unies, dont le Comité des droits de l'homme, le Conseil économique et social, l'Assemblée générale, la Commission du désarmement et la Commission de la condition de la femme.

### **Activités répondant aux objectifs du Millénaire pour le développement**

United States Burn Support Organization a assisté et pris part à diverses réunions et/ou manifestations centrées sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Elle a organisé des séances d'information informelles dans les écoles des États-Unis sur le fonctionnement de l'ONU. Elle a également adopté certaines orientations en fonction des objectifs du Millénaire pour le développement, par exemple en ce qui concerne la garantie de l'accès à la nourriture et à l'eau, aux soins de santé primaire, à l'éducation, et l'éradication de la discrimination fondée sur la race, le sexe et/ou les croyances religieuses ou l'origine nationale.

### **Informations supplémentaires**

Aucune information supplémentaire n'est à signaler.

## 14. Comité des États-Unis pour UNIFEM

### Statut consultatif spécial octroyé en 1999

#### Introduction

Agréé en 1983, le Comité des États-Unis pour UNIFEM (Fonds de développement des Nations Unies pour la femme), association caritative au titre de l'article 501 c) 3), est l'un des 18 comités nationaux dans le monde qui soutiennent la mission d'UNIFEM.

#### Buts et objectifs de l'organisation

L'organisation reconnaît la nécessité d'attirer l'attention du public américain sur la portée du travail des Nations Unies, notamment en ce qui concerne les droits des femmes et des filles.

#### Changements à signaler

Les changements les plus notables dans l'organisation en 2009 ont été la croissance rapide du nombre de sections régionales et la meilleure capacité de l'organisation à communiquer son message au grand public en utilisant les médias sociaux modernes, ceci grâce aux compétences de son comité chargé de la communication. La publicité se fait dans les médias sociaux et sur le site Web [www.unifem-usnc.org](http://www.unifem-usnc.org). En outre, toutes les téléconférences du conseil d'administration, nationales et locales et qui associent tout le monde, sont conçues de manière à intensifier la communication entre les conseils d'administration au niveau national et au niveau des sections. L'organisation a mis au point un plan stratégique de développement du financement en mars 2009 de sorte que le soutien financier à UNIFEM soit un aspect fondamental de l'organisation. Un autre changement est survenu à l'automne 2010, lorsque l'organisation a appris qu'à partir de janvier 2011 UNIFEM changerait de nom et serait incorporé à l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes). L'organisation est en train de préparer les documents officiels qui s'imposent afin de procéder en conséquence à une modification de son nom.

#### Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

Depuis plus de 15 ans, la section new-yorkaise de l'organisation invite 200 personnes à un déjeuner annuel au restaurant des délégués de l'ONU au cours de la première semaine des séances de la Commission de la condition de la femme. L'épouse du Secrétaire général a toujours présidé cet événement à titre honorifique et la Directrice exécutive d'UNIFEM et d'autres membres éminents de l'ONU y ont assisté. Lors de ses réunions annuelles en juin, l'organisation organise des conférences à l'adresse de 250 personnes au moins, qui se penchent sur l'action d'UNIFEM, certains membres de son personnel figurant parmi les principaux orateurs et animant les débats. Le 22 juin 2007, à Washington, elle a offert une réception en l'honneur du trentième anniversaire d'UNIFEM, avec le soutien du Comité national de Suède pour UNIFEM et d'Hillary Rodham Clinton. À Chicago, Illinois, du 10 au 12 juillet 2009, elle a organisé une conférence intitulée « Autonomisation des femmes : transformation de la vie ».

**Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Au cours de la période considérée, les membres du conseil d'administration et d'autres ont participé aux sessions de la Commission de la condition de la femme et ont souscrit aux déclarations du Comité des organisations non gouvernementales sur UNIFEM, par exemple, la déclaration publiée en 2009 pour la cinquante-troisième session (E/CN.6/2009/NGO/41).

**Coopération avec les institutions des Nations Unies**

Aux termes de l'accord d'accréditation de 2002 entre UNIFEM et tous les comités nationaux, l'organisation doit verser à UNIFEM chaque année un minimum de 50 000 dollars en sus des publications qu'elle doit envoyer à ses sympathisants.

**Activités répondant aux objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation entend s'associer aux Nations Unies pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment, mais pas exclusivement, de l'objectif 3, relatif à l'élimination des inégalités entre hommes et femmes. En fait, les huit objectifs ont tous trait à des problèmes concernant les femmes, et toute l'action de l'organisation destinée à soutenir UNIFEM a un rapport avec les objectifs du Millénaire. Des fiches d'information détaillées sur ces objectifs ont été présentées par les sections locales aux différentes manifestations ces dernières années, puis envoyées à toutes les personnes qui figurent sur la liste d'adresses de l'organisation. Les fiches d'information montrent qu'UNIFEM apporte sa pierre à la réalisation de tous les objectifs du Millénaire.

**Informations supplémentaires**

Les 18 comités nationaux ont été accueillis avec enthousiasme par ONU-Femmes et sont intégrés dans sa structure.

**15. Vali-Asr Rehabilitation Foundation for Disabled Children and Adults**

(Fondation de réinsertion Vali-Asr pour les enfants et adultes handicapés)

**Statut consultatif spécial octroyé en 2007****Introduction**

Il n'y a eu aucun changement.

**Buts et objectifs de l'organisation**

Les objectifs de l'organisation sont en grande partie restés les mêmes.

**Changements à signaler**

L'organisation a changé d'acronyme, VRI devenant VRF, pour Vali-Asr Rehabilitation Foundation.



### **Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies**

Les principales activités de l'organisation viennent en appui au programme du Conseil. Au cours de la période considérée, l'organisation :

- a) A étendu son action sur le terrain d'un point de vue géographique afin d'aider les personnes présentant un retard de développement (âgées de 4 à 14 ans) dans tout le pays en fournissant du matériel comme des fauteuils roulants et des déambulateurs, le plus souvent gratuitement;
- b) A dispensé une formation aux familles de personnes handicapées au moyen de brochures, vidéos et livres;
- c) A sensibilisé la collectivité en coopérant avec des entités comme la Radio iranienne et des organes télévisuels pour que des émissions soient produites sur le sujet;
- d) A donné à des handicapés les moyens d'être autonomes sur le plan économique et a dirigé des ateliers de formation et d'entraide;
- e) A développé des projets sportifs et récréatifs afin d'insérer les handicapés et leur famille et d'améliorer leur qualité de vie.

### **Participation à des réunions organisées par les Nations Unies**

Le travail de l'organisation a porté principalement sur des activités nationales et locales. Il a été difficile de participer à des réunions et conférences internationales organisées dans les locaux des Nations Unies vu la situation en matière de visas, mais l'organisation a pris part aux réunions locales se rapportant aux Nations Unies.

### **Coopération avec les institutions des Nations Unies**

Toute information requise par les Nations Unies a été fournie sans délai par l'organisation.

### **Activités répondant aux objectifs du Millénaire pour le développement**

Il n'y a eu aucune activité de cet ordre.